

Un socle industriel solide

Le taux de chômage sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Saverne s'établit désormais sous le seuil de 6 %. Dans ce bassin d'emploi qui a maintenu un socle industriel, certains métiers sont de ce fait en tension, notamment dans les domaines de la chaudronnerie, de la mécanique ou du fraisage. Le développement des entreprises est alors parfois freiné par cette pénurie de main-d'œuvre

**ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC AVELINE, DIRECTEUR
DU PÔLE ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE**



Frédéric Aveline

Pouvez-vous nous présenter les principales activités économiques présentes sur votre territoire ?

Notre bassin économique a su conserver un socle industriel important avec, notamment, l'entreprise Kuhn, leader mondial des machines agricoles tractées. Cette société emploie directement 1 500 personnes et prévoit des investissements très conséquents qui se chiffreront en dizaines de millions d'euros dans les prochaines années. Nous avons aussi la chance d'avoir implanté une entreprise du groupe Mars dont la production de glaces est exportée sur toute la planète, depuis l'unité de Steinbourg. Le groupe Hager développe l'unité de Saverne et la spécialise dans la domotique. Le siège de l'entreprise Fossil pour la France est également implanté sur le territoire ; elle dispose

d'un site de maintenance – SAV de ses montres, une activité qui génère 300 emplois. Enfin, depuis les années 2000, Eurofins s'est spécialisé dans les analyses (air, sols, métaux, amiante, etc.) et ne cesse d'innover. Avec plus de 300 salariés, elle connaît une croissance continue à deux chiffres à travers ses process scientifiques dédiés à l'industrie et à la construction. L'on pourrait encore citer l'entreprise Caddie, dont chacun utilise les chariots, également présente sur la communauté de communes...

À la fin des années 1990, notre territoire souhaitait se tourner vers le secteur tertiaire mais nous ne sommes pas parvenus complètement à franchir cette étape, même si de plus en plus de cadres et d'ingénieurs sont présents sur le

territoire. Singulièrement, nous sommes aujourd'hui très satisfaits de constater la bonne santé de notre environnement industriel qui continue à se développer. Cette dynamique ne constitue pas une particularité à l'échelle de l'Alsace mais sûrement une à l'échelon national. Ce socle nous permet d'avoir 30 % des actifs mobilisés dans l'industrie.

Comment la communauté de communes du Pays de Saverne se positionne-t-elle comme un guichet favorisant les projets des entrepreneurs ?

La période « guichet » est aujourd'hui révolue, elle correspondait à une philosophie de chasseur de primes. Surtout, la région et le département disposaient de dispositifs intéressants en matière d'investissements, voire de prêt à taux zéro pour certains

projets immobiliers. Aujourd'hui, nous nous positionnons comme un interlocuteur à l'écoute des entreprises afin de faciliter leur quotidien. Souvent, elles ont des problèmes d'accessibilité et d'urbanisme qui nécessitent la modification d'un plan local d'urbanisme (PLU), voire l'évolution du SCOT. La communauté de communes intervient également dans la recherche de solution de compensation environnementale intervenant dans certains grands projets d'aménagement.

Les problématiques de programme d'action de prévention des inondations (PAPI) pour lesquels nous intervenons sont également importantes afin de sécuriser les espaces d'habitat, les sites d'activités et leur extension. Une démarche de facilitateur et d'accompagnement des projets des entreprises passe notamment dans la production d'une offre foncière attractive en ZA intercommunale, avec étude en amont des sites les plus pertinents. Par ailleurs, nous disposons d'un hôtel d'entreprises composé d'une partie « pépinière » dédiée aux créateurs. Cette offre immobilière permet aux entreprises de trouver des solutions ou de régler des problèmes ponctuels de locaux, suite à un surcroît d'activité ou à un sinistre. Notre hôtel d'entreprises spécialisé dans l'éco-rénovation et la construction passive, « Espace Eco-Entrepreneur » (l'E2e), accueille la Fédération française de la construction passive. Ce projet s'est concrétisé en partenariat avec le parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord. Nous souhaitons en effet disposer d'un hôtel spécialisé installé dans un bâtiment exemplaire, certifié passif. Nous avons ainsi à la fois une vitrine, un lieu de démonstration et une structure en cohérence avec ce qu'elle présente. Les entreprises de ce pôle d'expertise développent l'ingénierie et les techniques en lien avec ce domaine.

Actuellement, nous réfléchissons à une dynamique de cycle immo-

bilier. Le coût de réhabilitation d'un ancien hôtel d'entreprises était très élevé. Nous l'avons vendu et les élus envisagent maintenant de réinjecter le produit de la vente dans la construction d'un bâtiment neuf et amorcer ainsi un nouveau cycle.

Quelle est la couverture numérique de votre territoire ?

Notre communauté de communes participe au réseau Rosace, en partenariat avec le département et la région. L'objectif est de couvrir nos 35 communes en fibre optique. Concrètement, cela se traduit par une montée en débit et la possibilité d'amener dans chaque foyer une connexion très haut débit. Notre programme a débuté en 2017 et s'achèvera en 2021. Nous disposons alors d'un outil structurant, moyennant un investissement de 3,25 millions d'euros pour notre EPCI. Les entreprises importantes du territoire ont déjà entrepris des démarches et celles qui se développent actuellement demandent systématiquement un raccordement à la fibre optique dans les zones d'activités, une réponse que nous pouvons apporter. Nous observons également l'essor des petites activités libérales (autoentrepreneurs, bureau d'études, etc.) pour qui l'accès à la fibre optique est essentiel.

Comment vous mobilisez-vous afin d'attirer de nouveaux investisseurs sur votre territoire ? Quels sont les atouts que vous mettez en exergue ?

Les entreprises porteuses d'un projet recherchent du foncier immédiatement disponible, avec un aménagement de qualité. Les élus se doivent donc d'être en position d'anticipation, c'est ce qu'ils ont fait en créant une zone d'activité structurante, la ZAC du Martelberg, inscrite dans le schéma des plateformes départementales d'activités. D'autres zones sont en chantier ou en projet, pour répondre à la diversité des demandes, et au développement endogène des PME ou des artisans locaux. Nous faisons également valoir notre position

géographique de carrefour régional, proche de Strasbourg et de la Moselle.

Bien évidemment nous essayons aussi d'avoir un territoire attractif en termes de services, de qualité de vie. Nous proposons de nombreuses structures périscolaires aux familles, dans une logique de maillage territorial et terminons la construction d'une troisième maison de l'enfance, avec une offre de type multi-accueil et RAM. La collectivité porte également un centre nautique qui réalise près de 200 000 entrées/an.

Enfin, Saverne est une « ville porte » du parc des Vosges du Nord, avec un cadre de vie remarquable, un patrimoine bâti de valeur et un projet de dynamisation grâce au dispositif « Cœur de ville » qu'elle a réussi à intégrer. Les communes du territoire ont conservé des paysages de vergers, à proximité des itinéraires de randonnée et du canal de la Marne au Rhin, avec des atouts touristiques certains.